JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7285887201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7285887201

Cette annonce a été mise en ligne le **12 avril 2022** sur **Actu.fr - Pontivy Journal**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

Qantalis
L'expertise... & bien plus encore

TRANSFORMATION EN SAS TRANSFERT SIÈGE SOCIAL ET EXTENSION ACTIVITÉ

Le 22 mars 2022, à l'unanimité les associés de la société à responsabilité limitée EB2D, capital : 7622 euros, siège social : PA la paviotaie 56140 Saint Marcel, RCS Vannes 390940690 statuant en application de l'article L. 227-3 Code commerce, ont transformé la Société en société par actions simplifiée, sans créer un être moral nouveau et adopté les nouveaux statuts. Dénomination, durée, capital social et date de clôture sont inchangées. Objet et siège sont modifiés. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession entre associés, doit être autorisée par la Société. Dirigeants : M et Mme Bruno et Evelyne Daillet, co-gérants, cessent leur fonction du fait de la transformation de la Société. M Bruno Daillet est nommé Président et Mme Evelyne DAILLET, Directrice Générale, tous deux demeurant 19 rue du 6 juin 1944, 56420 Plumelec. Les associés ont transféré le siège social du PA la Paviotaie,

56140 Saint Marcel au 19 rue du 6 juin 1944, 56420 Plumelec et étendu l'activité à « acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobilier, l'exploitation d'une unité de production d'électricité d'origine photovoltaïque », le tout à effet du 22 mars 2022. Statuts modifiés en conséquence. Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex